

Oujda, le : 02/01/2023

## Avis

Suite à l'expiration du délai de dépôt des dossiers des pharmaciens 1<sup>er</sup> Grade admis sur la liste initiale du concours de recrutement, organisé par le Centre Hospitalo-Universitaire Mohammed VI-Oujda, le **13 Novembre 2022**. Il a été décidé par la direction dudit centre de procéder à l'épuisement de la liste d'attente et de convoquer les candidats qui y figurent au plus tard le **05/01/2023**.

**Les candidats devront être munis des pièces suivantes :**

- 6 extraits d'acte de naissance (originaux) ne dépassant pas trois mois ;
- 6 copies légalisées de la carte d'identité nationale format A4 ;
- 6 copies légalisées du baccalauréat ;
- 6 copies légalisées du diplôme ;
- 6 photos d'identité ;
- 1 casier judiciaire ou fiche anthropométrique ;
- 1 chèque barré et attestation du RIB ;
- Déclaration sur l'honneur, écrite signée par le postulant, légalisée, qui atteste que l'intéressé n'exerce aucune fonction ou activité dans le secteur privé.

**Pour les candidats fonctionnaires et employés des CHU retenus audit concours doivent joindre en plus des pièces statutaires de recrutement suscitées les pièces suivantes :**

- L'autorisation de passer le concours émanant de leurs hiérarchies ou la lettre, l'arrêté ou la décision de radiation des cadres.
- Certificat de cessation de paiement
- Déclaration sur l'honneur, écrite signée par le postulant, légalisée, qui atteste qu'il n'a pas bénéficié d'une indemnité dans le cadre d'un départ volontaire auprès d'une administration.

**La Direction** 





- Liste d'attente par ordre de mérite des pharmaciens 1erGrade :

Pharmacien :

N° d'ordre	Nom	Prénom	CIN	Note/20
1	MOUNI	SAFAE	F587120	13.00

